



Renouvellement des titres de séjour

Un enjeu RH majeur pour l'aide à domicile

Enquête menée auprès des adhérents de la Fédésap en Décembre 2025

Le secteur des services à la personne fait face à une pénurie durable de main-d'œuvre : 80 % des employeurs rencontrent des difficultés de recrutement, notamment dans les métiers du soin et de l'accompagnement. Avec le vieillissement de la population, plusieurs centaines de milliers de postes seront à pourvoir d'ici 2030.

Dans ce contexte, les dysfonctionnements liés au renouvellement des titres de séjour fragilisent directement l'emploi et la continuité de service. Ce sujet dépasse désormais le cadre administratif : il constitue un enjeu clé pour le recrutement, le maintien de l'activité et l'accompagnement des publics vulnérables.

L'accès au travail des personnes étrangères apparaît ainsi comme un levier essentiel pour répondre aux besoins économiques et sociaux du secteur. Ces travailleurs expriment, en effet, une forte volonté d'insertion professionnelle et sociale, faisant du travail un levier central d'intégration.

UN ENJEU RH MAJEUR POUR L'AIDE À DOMICILE

Les dysfonctionnements du cadre administratif actuel peuvent freiner l'accès et le maintien dans l'emploi malgré des compétences disponibles et une insertion professionnelle déjà engagée.

Des salariés fragilisés

Les retards de renouvellement des titres de séjour mettent en difficulté des professionnels déjà en poste.

Un impact sur les structures

Ces situations perturbent l'organisation et la continuité des services.

Une contrainte légale pour l'employeur

Sans titre valide ou récépissé autorisant le travail, le maintien dans l'emploi n'est pas possible.

Des tensions aggravées

Les blocages administratifs accentuent les difficultés de recrutement dans des secteurs déjà en pénurie de main-d'œuvre.

Une solution clé :

Anticiper les démarches de renouvellement pour sécuriser les parcours professionnels et l'activité des employeurs

Kit employeur : <https://www.adate.org/kit-employeur/>

- Suivre les situations des salariés
- Identifier les démarches
- Anticiper les délais
- Sécuriser les parcours administratifs



En savoir plus : Pour une analyse complète du cadre juridique, des obligations de l'employeur et des conséquences en cas d'absence de récépissé, consultez la note juridique détaillée : **ICI**

CHIFFRES CLÉS DE L'ENQUÊTE FÉDÉSAP

127

dirigeants interrogés
(387 structures)

60%

des structures déclarent avoir au moins 25 % de salariés avec un titre de séjour

- 1 salarié sur 4 est concerné
- L'instabilité administrative constitue un risque systémique

DES BLOCAGES ADMINISTRATIFS DEVENUS UN PROBLÈME RH

UNE SITUATION EN DÉGRADATION

76%

des employeurs interrogés ont des salariés qui rencontrent des problèmes administratifs

64%

des salariés rencontrent des difficultés pour obtenir un rendez-vous, une réponse ou un suivi de leur demande

DES DÉLAIS INCOMPATIBLES AVEC L'ACTIVITÉ

Délais légaux de renouvellement :

4 mois

Délais de traitement constatés :

plus 3 à 6 mois de retard par rapport au délai légal

UN IMPACT IMMÉDIAT SUR L'ACTIVITÉ (2025)

48%

des structures ont dû suspendre des contrats de travail

35%

d'entre elles ont dû licencier au moins un salarié

RÉPERCUSSIONS

1

Interruptions d'activité

2

Perte de compétences clés

CONSÉQUENCES POUR LES EMPLOYEURS



Incertitude juridique



Désorganisation des équipes



Gestion complexe de situations hybrides (renouvellements fréquents, situations instables)

DES EFFETS DÉLÉTÈRES SUR LES BÉNÉFICIAIRES



Rupture de parcours



Isolement accru



Hospitalisations ou placements en établissement



Saturation des aidants familiaux

UN ENJEU DE POLITIQUE PUBLIQUE

L'approche sectorielle apparaît comme une réponse adaptée.

Les salariés concernés occupent des postes essentiels, à forte intensité de main-d'œuvre et à forte utilité sociale

Ce sont des professionnels formés, souvent en poste depuis plusieurs années, que les structures sont contraintes de licencier

Le traitement des titres de séjour dans les métiers du domicile doit être reconnu comme un levier de continuité de service

Sécuriser les parcours administratifs permet de :



Protéger l'emploi



Stabiliser les équipes



Soutenir les structures



Garantir l'accompagnement des publics vulnérables

NOS PROPOSITIONS

Simplifier :

alléger les procédures pour les salariés déjà en poste

Stabiliser :

développer des titres pluriannuels

Fluidifier :

faciliter la régularisation des personnes déjà en emploi ou avec une promesse d'embauche et améliorer la communication avec les employeurs

Sécuriser :

garantir un droit au travail continu pendant les renouvellements

Mesure phare :

“Zéro rupture de droit pour les salariés en poste”